

La force de travail des infirmiers en 2043 : projection future sur base de l'influx réel jusque 2020

Résultats des scénarios de base : SYNTHÈSE

un rapport de la

Cellule Planification de l'offre des professions des soins de santé
Service Professions de Santé et Pratique professionnelle
DG Soins de santé
SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement

réalisé par

Veerle Vivet
Christelle Durand
Peter Jouck
Dominiq Nkenné
Pascale Steinberg

accompagné par le

Groupe de travail Infirmiers
de la Commission de planification de l'offre médicale

07-06-2022 - Version validée

Colophon

Rédaction du rapport :

Cellule Planification de l'offre des professions de soins de santé :

Chef de cellule : Pascale Steinberg

Collaborateurs : Veerle Vivet, Christelle Durand, Peter Jouck, Timothée Mahieu, Dominiq Nkenné et Oliver Van Weyenbergh

Accompagnement : Groupe de travail des Infirmiers de la Commission de planification de l'offre médicale

Présidente : Ellen De Wandeler

Membres : Beeckman Katrien, Bejjani Gilbert, Mickaël Daubie, Pierre Drielsma, Sofie Goyvaerts, Luc Herry, Jannie Hespel, Catherine Lucet, Danny Mathysen, Stella Matterazzo, Jill Meirte, Yves Mengal, Louis Paquay, Edgard Peters, Olivier Thonon, Thérèse Van Durme, Ann Van Hecke, Patrick Verliefde

Organisation :

Service professions des soins de santé et pratique professionnelle

Chef de service : Aurélia Somer

Direction générale Soins de santé

Directeur-général : Annick Poncé

SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement

Président du SPF SPSCAE : Pierre Kerkhofs, Président faisant fonction du comité de direction

Editeur responsable :

Pierre Kerkhofs, Président faisant fonction du comité de direction, Avenue Galilée, 5/2 - 1210 Bruxelles

Données de contact :

Direction générale Soins de santé

Service Public Fédéral Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement

Service Center Santé

Avenue Galilée, 5/2 – 1210 Bruxelles

T. +32 (0)2.524.97.97

plan.team@health.belgium.be

www.health.belgium.be/hwf

Dit document is eveneens beschikbaar in het Nederlands.

Veillez citer le document avec cette référence :

La force de travail des infirmiers en 2043 : projection future sur base de l'influx réel jusque 2020 - Synthèse, Cellule Planification des professions de soins de santé, Service Professions des soins de santé et pratique professionnelle, DG Soins de santé, SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement, juin 2022.

© 2022, SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement.

Toute reproduction partielle de ce document est permise avec citation adéquate.

Ce document est également disponible sur le site internet du SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement : www.health.belgium.be/hwf (=> Publications).

Dépôt légal : D/2022/2196/

Ce tableau fournit un résumé des résultats des cinq scénarios de base qui ont été développés pour projeter la force de travail Infirmier. Le premier scénario "Statut Professionnel" projette l'ensemble des infirmiers actifs selon leur statut professionnel, les 4 autres scénarios s'attachent à décrire l'évolution de la force de travail au sein des différents secteurs d'activité: les citer.

Les scénarios ont été élaborés sous la supervision du groupe de travail Infirmiers de la Commission de planification - offre médicale.

Un scénario de base montre comment la force de travail évolue si la politique et les tendances actuelles observées au niveau des taux de participation et de l'activité restent inchangées. En ce qui concerne l'évolution de la demande de soins infirmiers, n'est pris en compte que l'évolution de la taille et de la composition de la population.

Attention : Les codes de couleur donnent la direction et la grandeur de l'évolution projetée. Ils ne fournissent pas une évaluation de la situation actuelle, ni ne préjugent de l'opportunité des évolutions projetées. Les codes de couleurs correspondent aux intervalles suivants :

>-120%	-120%>-80%	-80%>-40%	-40%>-20%	-20%>0%	0%<20%	20%<40%	40%<80%	80%<120%	>120%
--------	------------	-----------	-----------	---------	--------	---------	---------	----------	-------

La construction des scénarios de base est décrite en détail au sein de 5 rapports individuels pour chaque scénario de base. Ces rapports fournissent également les explications nécessaires au sujet des indicateurs et des méthodes utilisés.

Les scénarios de base ont été développés sur base de l'activité professionnelle en 2018 : Projet PlanCad « [Infirmiers sur le marché du travail 2004-2018](#) ».

L'équivalent temps-plein (ETP) utilisé pour les infirmiers salariés actifs dans un secteur des soins de santé est fourni par le Datawarehouse marché du travail et protection sociale et correspond au taux d'activité presté dans les secteurs des soins de santé au cours du dernier trimestre de l'année.

L'ETP utilisé pour les infirmiers indépendants est un indicateur relatif, basé sur la médiane des remboursements effectués annuellement à l'INAMI et observé au sein d'un groupe de référence, c'est-à-dire les infirmiers indépendants exclusifs âgés de 45 à 54 ans, sans activité salariée. Cette médiane est utilisée comme une estimation du niveau d'activité et correspond à un équivalent temps plein (= 1 ETP). L'interprétation de l'ETP indépendant doit être faite avec prudence car il s'agit d'un indicateur relatif et non absolu.

Ce tableau montre l'évolution de la force de travail entre 2018 et 2043 par communauté. Elle concerne l'évolution de l'ensemble de la force de travail infirmiers, mais aussi l'évolution des infirmiers selon le secteur d'activité.

Communauté flamande												
Scénario de base	Actif Santé – nombre				Actif Santé – densité pondérée				ETP Santé – densité pondérée			
	'18	'43	% '18-'43	% évol. '18-'43	'18	'43	% '18-'43	% évol. '18-'43	'18	'43	% '18-'43	% évol. '18-'43
Statut professionnel	76.707	97.967	27,72		113,57	104,69	-7,82		94,72	87,59	-7,14	
Hôpital	46.862	56.790	21,19		69,38	68,12	-1,82		57,27	56,07	-2,14	
Maison de repos et de soins	14.258	19.580	37,33		21,11	16,00	-24,21		16,54	12,70	-23,36	
Soins à domicile	14.849	21.160	42,50		21,98	23,12	5,19		17,47	18,34	4,98	
Santé communautaire	3.005	3.709	23,43		4,45	4,97	11,69		3,37	3,76	11,24	

Communauté française												
Scénario de base	Actif Santé – nombre				Actif Santé – densité pondérée				ETP Santé – densité pondérée			
	'18	'43	% '18-'43	% évol. '18-'43	'18	'43	% '18-'43	% évol. '18-'43	'18	'43	% '18-'43	% évol. '18-'43
Statut professionnel	49.739	62.565	25,79		108,89	105,80	-2,84		95,30	92,82	-2,60	
Hôpital	33.237	41.238	24,07		72,76	75,42	3,66		61,13	63,16	3,30	
Maison de repos et de soins	8.286	11.685	41,02		18,14	16,31	-10,09		15,07	13,77	-8,63	
Soins à domicile	9.845	11.919	21,06		21,55	20,47	-5,01		16,34	15,23	-6,79	
Santé communautaire	1.799	2.201	22,36		3,94	4,47	13,45		2,98	3,38	13,42	

Le nombre d'infirmiers actifs dans les soins de santé croit fortement entre 2018 et 2043 : au minimum +20% pour chaque secteur quelle que soit la communauté.

Evolution de la densité pondérée en actifs :

- Pour la Communauté flamande : le secteur des MRS montre des difficultés car la croissance en nombre d'infirmiers ne va pas réussir à faire face à l'augmentation de la population pondérée (approximation des besoins en soins infirmiers) : diminution de -24% entre 2018 et 2043. Les secteurs des soins à domicile et le secteur « Santé communautaire » restent relativement stables.
- Pour la Communauté française : l'image est un peu différente. Le secteur des MRS connaît aussi une diminution entre 2018 et 2043 mais un peu moindre comparé à la Communauté flamande : -10%. Le secteur des soins à domicile diminue aussi de -5% entre 2018 et 2043.

Evolution de la densité pondérée en ETP : les résultats suivent la même évolution que les densités pondérées pour les actifs.

Il est souligné que le principe du scénario de base est d'établir des projections sans rien changer à l'organisation actuelle des soins, aux normes actuelles,... Un scénario de base ne prend en compte que l'évolution de la population active et l'évolution de la population belge. Des scénarios alternatifs seront développés et prendront en compte d'autres tendances.